PELERINAGE A ROME

« Aux sources de la FOI » du 12 au 17 avril 2010



Accompagnateur spirituel : Mgr Denis Lecompte Prélat de Sa Sainteté

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Mr-Mme-Mlle-Père-Soeur Prénom : (rayer les mentions inutiles)	
Célibataire – Marié(e) – Divorcé(e) - Veuf(ve) Cayer les mentions inutiles) Date et lieu de na	issance:
Adresse complète :	
E-mail:@	Tél.:
Si vous souffrez d'un handicap physique ou autre, précisez-nous lequel : (merci de répondre très sérieusement à cette question)	
Vous désirez partager votre chambre avec :	
Personne à prévenir en cas de nécessité (nom, adresse, tél.):	
Vous souhaitez prendre le car à : Cambrai ou	Raismes
Comment avez-vous eu connaissance de ce pèlerinage ? Internet Affiche Dépliant Bouche à oreille	Autre (merci de préciser)
Avez-vous déjà participé à un pèlerinage organisé par le Diocèse de Cambron Oui Si oui, lequel :	
(si	gnature au verso)
Fiche <u>individuelle</u> d'inscription à renvoyer dès que possible obligatoireme qu'avec la photocopie de votre pièce d'identité ou de votre passeport (a	
Pèlerinages Diocésains de Cambrai, Maison du Diocèse, 174 rue Léopold Dusart, B.P. 17, 59590 RAISMES Tél: 03 27 38 12 62 - Fax: 09 80 08 65 23 - Agr ^t de tourisme AG 059970002 -	
(partie à détacher et à conserver pour mémoire)	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	<
Rome du 12 au 17 avril 2010 Coût du pèlerinage : 1.270 euros (hors supp	plément éventuel ch individuelle 85 €)

Solde à verser pour le 12 mars 2010 : 890 € (+suppl t chambre individuelle 85 €)

Acompte versé : 380 €

Après avoir pris connaissance du programme qui m'a été remis et des conditions fixées, je demande mon inscription et vous adresse cette présente fiche, accompagnée de l'acompte demandé de 380 €.

Je vous règlerai le solde, soit 890 euros pour le 12 mars 2010 (chèques à l'ordre des Pèlerinages Diocésains, sans autre indication).

Je dois être en possession d'une pièce d'identité valable 6 mois après mon retour. Les jeunes mineurs, en plus de leur pièce d'identité doivent se munir d'une autorisation de sortie de territoire.

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Je suis informé que la Direction des Pèlerinages se réserve le droit d'annuler mon inscription si le nombre de places disponibles est atteint ou d'annuler le pèlerinage pour d'autres raisons (effectif insuffisant par exemple).

Mon inscription m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage

Conditions particulières de vente

• Annulation du fait de l'organisateur :

Le nombre de participants payants pour ce pèlerinage étant fixé à 20 pour l'application du présent tarif, si ce nombre n'était pas atteint, la Direction des Pèlerinages pourrait annuler le pèlerinage. Les sommes versées seraient alors intégralement remboursées, sans indemnité complémentaire. Elle pourrait également maintenir le départ moyennant un supplément de prix, en accord avec les participants.

• Annulation du fait du pèlerin :

Quel que soit le motif, il sera retenu $90 \in$ correspondant aux frais déjà engagés. A l'exception d'un cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical adressé avant le départ) et à moins de trouver à se faire remplacer, les frais suivants viendraient s'ajouter à ces $90 \in$:

- annulation entre 30 et 21 jours avant le départ, 25 % du montant total du voyage
- annulation entre 20 et 8 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage
- annulation entre 7 et 2 jours avant le départ, 75 % du montant total du voyage
- annulation à moins de 2 jours du départ, 90 % du montant total du voyage

Par ailleurs, si l'hébergement était prévu en chambre partagée, il est entendu que le pèlerin annulant supporterait le supplément pour la chambre individuelle, rendu nécessaire pour l'autre pèlerin, soit 85 €, sauf si, évidemment, il a trouvé à se faire remplacer.

Fait à	le
	Signature(s) (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Fiche <u>individuelle</u> d'inscription à renvoyer dès que possible obligatoirement avec le règlement ainsi que le photocopie d'une pièce d'identité à :

Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174 rue Léopold Dusart, B.P. 17, 59590 RAISMES

Tél: 03 27 38 12 62 - Fax: 09 80 08 65 23 - Agrément de tourisme AG 059970002 - E-mail: pelerinages.cambrai@nordnet